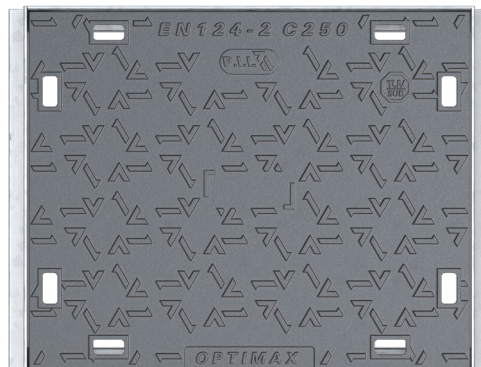


# TRAPPE TYPE OPTIMAX C250

**PIL1T C250, PIL2T C250, PIL3T C250  
PIL4T C250, PIL4T C250 DEMI**

LES ⊕

Cadre équipé de pattes de scellement et compatible avec les chambres de télécommunication normalisées  
Relief antidérapant testé par laboratoire CETE  
Zone de manutention en L autonettoyante et non encrassable  
Identification par marquage personnalisé : nous consulter  
Plaquette d'identification inox personnalisable (104 x 37mm) : nous consulter  
Peinture noire, autre revêtement : nous consulter  
Cadre galvanisé à chaud selon EN ISO1461



PIL1T C250

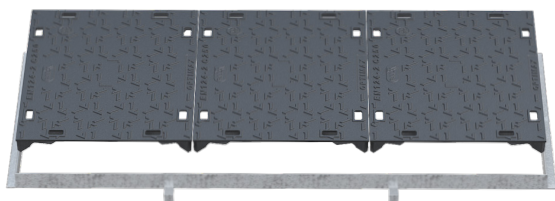


## DESCRIPTION

Dispositif pour chambre de télécommunication composé de tampons rectangulaires avec relief antidérapant et d'un cadre en cornière en acier galvanisé à chaud.

## MATIÈRE

Tampon : Fonte EN-GJS-500/7 selon EN1563.  
Cadre : Acier S235 JR.



PIL3T C250

## REVÊTEMENT

Tampon : Peinture noire.  
Cadre : Galvanisation à chaud.

## ATTESTATION ET CONFORMITÉ

Couverture attestée conforme à la norme EN124-2/2015 et fabriquée en usine certifiée ISO 9001 (attestation de conformité sur demande).  
Galvanisation à chaud selon la norme EN ISO 1461.  
Compatible avec les chambres de télécommunication normalisées NF P98-050-1.

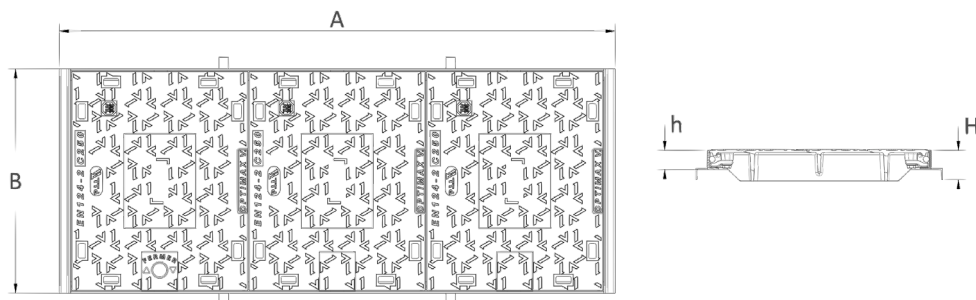
## LIEUX D'INSTALLATION

- Groupe 3 de la norme EN124/2015 ou groupes inférieurs (force de contrôle > 25 tonnes).

## OPTIONS

Marquage brut de coulée TELECOM ou autres : nous consulter.  
Plaquette d'identification inox (104 x 37mm) : nous consulter.  
Autre revêtement (tampon) : nous consulter.  
Grille antichute : nous consulter.

Référence	Dimensions A x B	Dimension h	Dimension H	Ouverture libre	Quantité de tampons	Masse (ensemble)
PIL1T C250	642 x 481 mm	50 mm	-	582 x 421 mm	1	30,4 kg
PIL2T C250	1221 x 481 mm	50 mm	77 mm	1161 x 421 mm	2	58 kg
PIL3T C250	1470 x 592 mm	50 mm	77 mm	1410 x 532 mm	3	83,9 kg
PIL4T C250	1939 x 592 mm	50 mm	77 mm	1879 x 532 mm	4	110,7 kg
PIL4T C250 DEMI	1001 x 592 mm	50 mm	77 mm	941 x 532 mm	2	61 kg



1 Groupe 3 : dispositifs de couronnement installés dans la zone des caniveaux ou bordures longeant les voies de circulation et les trottoirs qui, mesurée à partir de la bordure, s'étend au maximum à 0,5m côté voie de circulation, et au maximum à 0,2m côté zone piétonne.

Ce document ne vise pas à fournir des instructions d'installation. Prière de se référer aux consignes de sécurité et de pose téléchargeables sur notre site pil.fr  
Les dessins, photos, croquis sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis.

Dernière mise à jour : décembre 2020